



Jardins Essentiels à Thônex

Introduction

La nature qui nous entoure est le résultat d'une histoire. Histoires mêlées du relief, du climat, de l'évolution de la vie végétale et animale, de l'évolution de l'Homme et des besoins des populations. La civilisation, comme on l'entend aujourd'hui avec la mondialisation, tente dans sa prééminence d'effacer les traces de toutes ces histoires.

Ce projet de végétalisation urbaine de la mairie de Thônex a la vocation première de permettre à toutes ces histoires de continuer à s'écrire avec la volonté délibérée d'y reconnaître à l'Homme sa place d'aujourd'hui.

Retrouver et mettre en évidence ces liens en renouvelant le pacte vivant des échanges entre l'Homme et la Nature.

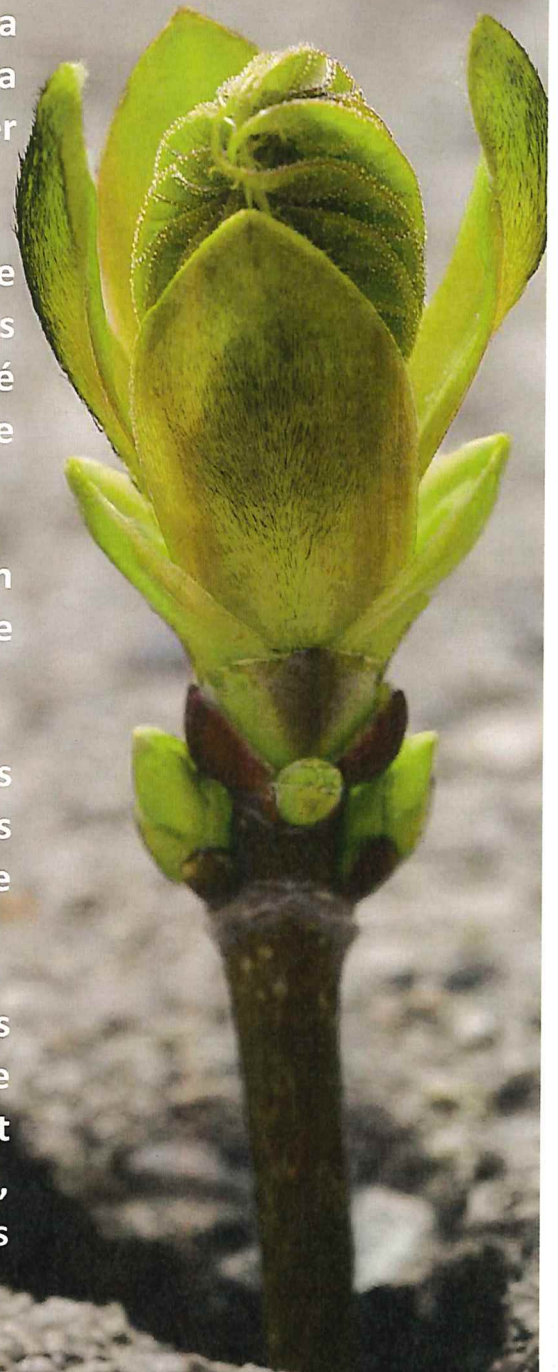
C'est fondamentalement avec leurs mains que ces Hommes ont honoré ce pacte. C'est pourquoi les activités manuelles seront remises à l'honneur chaque fois que cela est possible.

Sur ces parcelles revégétalisées, les différents espaces créeront entre eux une forme d'intimité naturelle propice au partage et aux complicités des langages et des coutumes, nous autorisant à poursuivre nos rêves, à nous enrichir intérieurement, à nous immerger dans ce que la Nature a de plus essentiel à nous enseigner.

Soyons précurseur à l'image de plusieurs villes de Suisse et d'Europe, tout en restant rationnel.

L'heure n'est plus au verbiage mais à l'action.

Voici les aménagements que la Ville de Thônex propose depuis 2 ans



Sommaire

- 1. Les jardins partagés de Thônex
- 2. La Forêt participative
- 3. Thônex Nature Montante
- 4. Les Vergers thonésiens
- 5. Le Jardin médicinal



Les Jardins partagés de Thônex

Espaces de libre cueillette

1. Une fleur pour ton bonheur (Curé-Desclouds)
2. La route des petits fruits (Clair-Va)
3. La route des petits fruits (parc J.-F. Burdallet)
4. Au fil des fleurs (Adrien-Jeandin)
5. Place de Graveson
6. Le temps d'un bouquet (parc Simone Munier)
7. Le potager des maraudes (école Marcellly)

Potagers pédagogiques

8. Ecole du Bois-Des-Arts
9. Ecole Adrien-Jeandin
10. Ecole Marcellly
11. Ecole Acore et Arcs
12. Ecole Pont-Bochet

Potagers participatifs

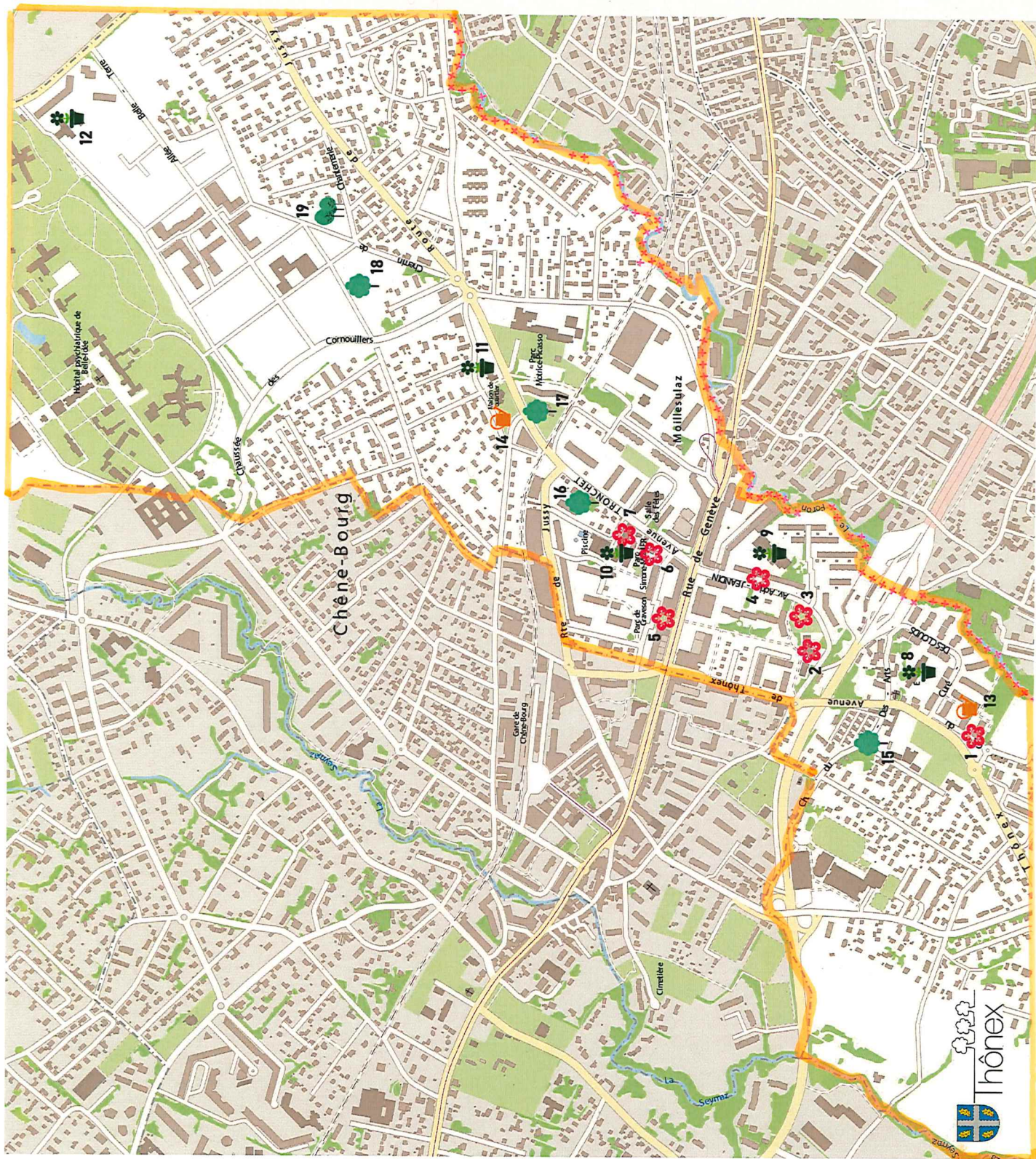
13. Les potagers du soleil (Curé-Desclouds)
14. Maison des Quartiers

Vergers

15. Verger de la Mairie
16. Verger de Marcellly
17. Verger de la Voie de la Résistance
18. Verger de Belle-Terre

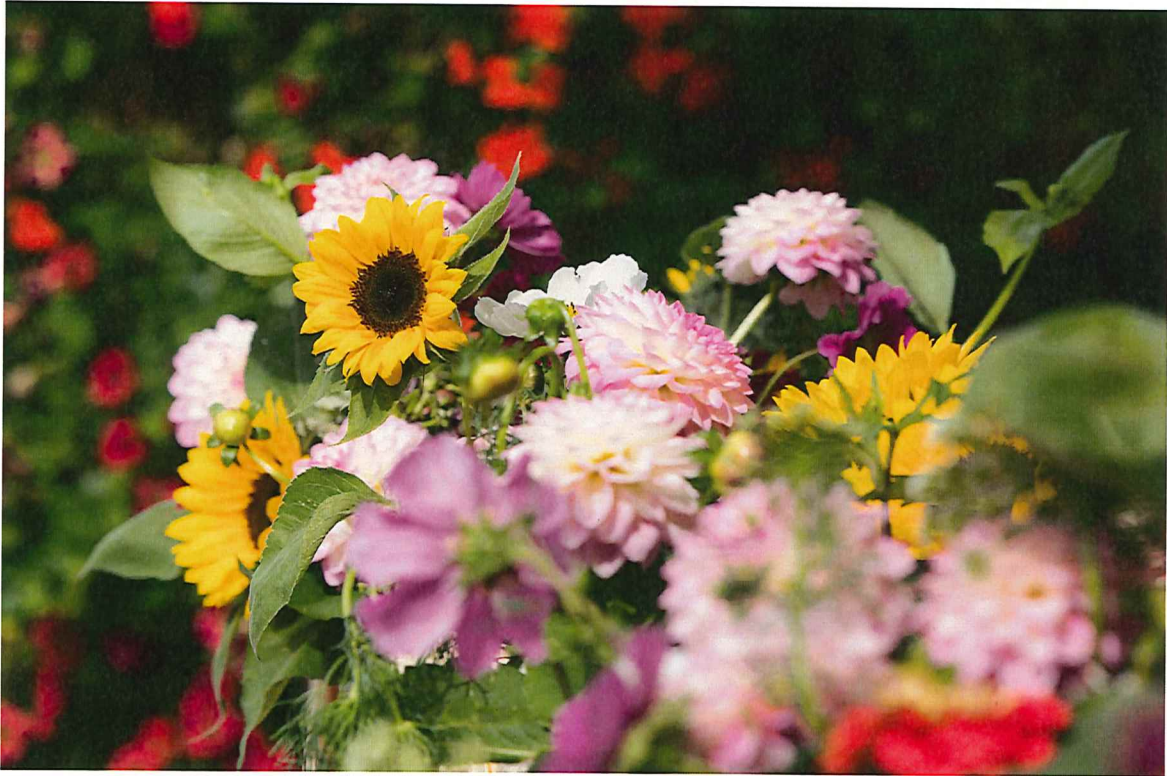
Forêt participative

19. Forêt participative de Belle-Terre





1. Les jardins partagés de Thônex



LES JARDINS DE THÔNEX

SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC DE LA VILLE DE THÔNEX



Quand une idée peut tout changer...
Un véritable élan communal pour la
Nature en ville, intégrant aussi bien les
écoles que la population !



10'500 m² de petits bonheurs :

Lieu

Chemin du Bois-des-arts 54, Thônex

Porteur du projet

Service de l'espace public de la ville de
Thônex



L'HISTOIRE DU PROJET

Commune exemplaire, Thônex végétalise ses espaces publics en valorisant les différentes facettes de la Nature en ville : 5 potagers pédagogiques au cœur des écoles, 2 potagers participatifs, 7 zones de libre cueillette de petits fruits, plantes aromatiques, fleurs et, bientôt, une nouvelle surface forestière sur plus d'un hectare ! De quoi engager aussi bien les écoles, les élèves et la population sur le chemin de la biodiversité urbaine tout en renforçant la convivialité et la qualité de vie des espaces partagés.



Partenaires

- Elèves, corps enseignant et parents d'élèves des écoles thônésiennes (Pont Bochet, Marcellly, Adrien Jeandin, Bois des arts, Arc/Acore)
- Habitantes et habitants de Thônex
- Associations et maisons de quartier de Thônex
- Etat de Genève, office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Solutions

Des potagers où la maraude est la règle

Antoine Grosjean

Déguster un fruit mûr à point, cueilli à même la plante. À Thônex, ce petit plaisir gustatif, d'ordinaire réservé aux heureux propriétaires de jardins, est désormais accessible au commun des mortels. La Municipalité vient d'aménager une série de potagers et de plates-bandes en libre cueillette, où chacun peut marauder en toute légalité. Légumes, fruits et autres herbes aromatiques y sont cultivés par des employés de la commune, à seule fin d'être ramassés gratuitement par les passants. On y trouve même des fleurs.

Ces cultures - en pleine terre, dans des bacs ou des tonneaux décorés par des élèves - sont disséminées en sept points du cœur urbain de la commune: sur la place de Graveson, dans les parcs Munier et Apollo, ainsi que le long de promenades et de rues. «Quand j'étais gamin, il y avait un cerisier sur le chemin de mon école et on se régala de ses fruits, confie Eddy Philippe, chef du Service des espaces publics. Nous avons voulu proposer ça aux enfants et aux habitants de Thônex.» Le but est de les sensibiliser aux bienfaits des produits frais, locaux et cultivés dans le respect de l'environnement.

Rien que du bio et local

Car ici, tout est bio. Les plantons et les semences proviennent de la région, fournis par les associations Semences de Pays, à Chêne-Bourg, et les Jardins de Trajets, à Troinex. Il y en a pour tous les goûts, des framboises au fenouil, en passant par les salades, le maïs, les poivrons, les fraises, le basilic ou encore les fleurs - comestibles ou non. Bien sûr, hormis les fraises, il est encore trop tôt pour la cueillette. «Dès que les fruits et légumes seront mûrs, nous allons diffuser l'information sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la commune», précise Johan Didion, adjoint aux espaces verts.

Des écrits invitent les passants à se servir, en n'énonçant qu'une seule règle: respecter ces potagers en libre cueillette



Johan Didion et Eddy Philippe, sur le site de l'un des potagers en libre cueillette de Thônex. LUCIEN FORTUNATI

Le problème

Le développement urbain grignote des espaces sur les zones naturelles et ne laisse pas toujours beaucoup de place à la végétation. Résultat: de nombreux citadins vivent coupés de la nature, dans un environnement très bétonné. Ils n'ont pas forcément la chance de pouvoir cultiver un jardin potager et de connaître la saveur particulière des aliments qu'on a vu pousser. **AGN**

et penser aux suivants. Pour l'instant, la consigne à l'air d'être suivie. «Nous avions peur qu'il y ait des incivilités, mais on ne constate pas de dégradations, même aux abords des écoles», se réjouit Eddy Philippe. «S'il y avait des plantes dégradées, nous les remplaçons», assure Johan Didion. Nos équipes font un suivi régulier de ces potagers, qu'elles passent arroser chaque jour.»

Ces tournées d'entretien quotidiennes favorisent les échanges entre les jardiniers de la commune et les habitants. «Nos collègues apprécient, cela change de leurs

travaux ordinaires de tonte et d'horticulture», souligne Eddy Philippe. C'est d'ailleurs l'un des buts du projet, né sous l'impulsion du maire, Marc Kilcher, en charge des espaces publics. «Le magistrat a souhaité redynamiser les services communaux et les rapprocher de la population.»

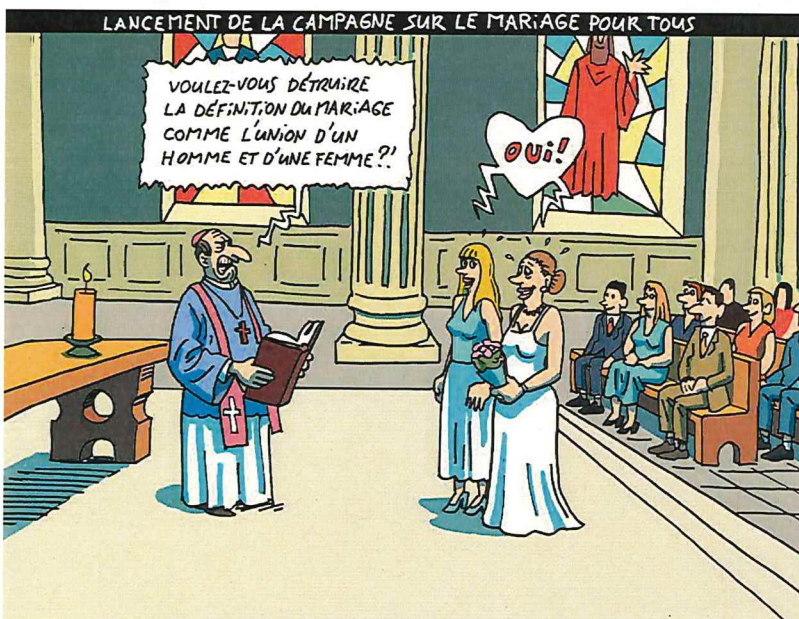
La pédagogie par le jardinage

En plus de ces potagers en libre cueillette, cinq jardins pédagogiques ont été aménagés dans des écoles de Thônex. Les élèves les cultivent avec leurs enseignants, sous la supervision des services communaux,

qui en prendront soin pendant les vacances d'été et mettront la récolte de fruits et de légumes à disposition des enfants et de leurs familles. Enfin, deux potagers participatifs ont vu le jour dans le quartier du Curé-Descloués et près de la Maison des quartiers de Thônex. Là, ce sont des associations d'habitants qui gèrent les cultures.

Avec ces «jardins partagés», la commune est candidate au concours «Nature en ville». Elle va aussi créer des vergers participatifs. Son credo: ramener de la nature en ville, tout en créant du lien social.

Le dessin par Herrmann



Il y a 50 ans dans «La Tribune»

Le prince gaffeur

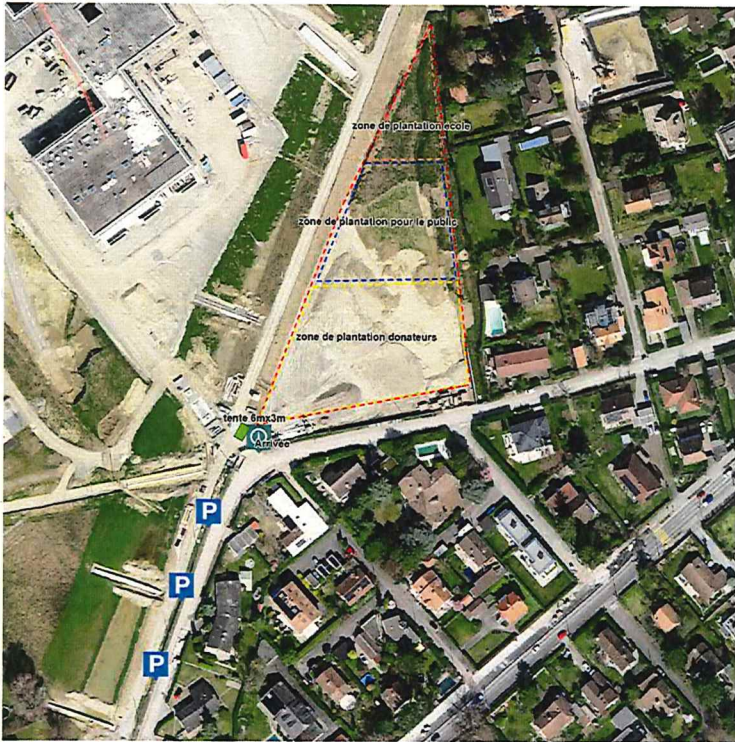
Deux ans avant l'entrée du Royaume-Uni dans ce qu'on appelle alors le Marché commun, le mari de la reine Elisabeth II choque par sa franchise.

«La Tribune de Genève» du 23 juin 1971 publie en une le portrait du duc d'Edimbourg avec ce titre: «Grave impair du prince Philip». Son Altesse Royale se trouvait précisément dans la capitale écossaise lorsqu'il fit part publiquement de ses doutes sur l'utilité de l'union économique européenne. Une fautive note, alors que «les Six et l'Angleterre négocient d'arrache-pied à Bruxelles», lit-on dans le même article. «La Tribune» cite le prince: «Dès que l'on considère l'agriculture comme une industrie, on applique tout naturellement «une grossière philosophie industrielle» à la solution de ses problèmes, et le résultat est un «affaireux gâchis». «Voilà, je crois, ce que notre pays va découvrir s'il adhère au Marché commun.» Le duc d'Edimbourg a également évoqué le spectre du chômage dans l'agriculture et dans l'industrie. Selon

lui, l'accroissement de la productivité amènera une forte réduction de la main-d'œuvre. L'effondrement de nombreuses entreprises, a-t-il dit, provoque beaucoup de difficultés, comme on a pu le constater récemment avec les chantiers navals de la Clyde. L'effondrement des marchés agricoles peut changer entièrement la structure de la nation, tant physiquement que socialement.» Les réactions n'ont pas tardé: «Le «Daily Mirror» affirme que le duc d'Edimbourg «doit être timbré pour prononcer un discours si polémique sur l'agriculture et le Marché commun. Même parmi les hommes politiques opposés au Marché commun, le discours du duc sera considéré comme une gaffe étonnante, une ingérence inopportune dans l'un des plus grands problèmes politiques qui se posent à la Grande-Bretagne.» Le prince Philip, âgé de 50 ans en juin 1971, vivra assez âgé pour voir son pays sortir de l'Union européenne à la veille de ses 100 ans. **Benjamin Chaix**



2. La Forêt participative





A.c : Acer campestre



A.p : Acer pseudoplatanus



C.a : Cedrus atlantica 'Glaucæ'



C.b : Carpinus betulus



P.s : Pinus sylvestris



Q.c : Quercus cerris



Q.p : Quercus pubescens



Q.r : Quercus robur



S.t : Sorbus torminalis



T.c : Tilia cordata



U.v : Ulmus vada 'Wanoux'

Légende :



Surface arbustive indigène

Cornus mas, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Hippophae rhamnoides, Ligustrum vulgare, Prunus spinosa, Sambucus racemosa, Salix eleagnos, Salix purpurea, Taxus baccata, Viburnum lantana...



Surface parc forestier 6900m²

Surfaces recouvertes de plantules d'arbres : 2 à 3 plants / m² replantés en partie par les enfants des écoles thônexiennes, accompagnés par des professionnels.



Arbres replantés dans le parc forestier

A.c : Acer campestre (indigène)
Erable champêtre

A.p : Acer pseudoplatanus (indigène)
Erable cymose

C.a : Cedrus atlantica 'Glaucæ'
Cèdre bleu de l'Atlas

C.b : Carpinus betulus (indigène)
Charme

P.s : Pinus sylvestris (indigène)
Pin sylvestre

Q.c : Quercus cerris
Chêne cheval

Q.p : Quercus pubescens (indigène)
Chêne pubescens

Q.r : Quercus robur (indigène)
Chêne pédonculé

S.t : Sorbus torminalis
Aîsler terminal

T.c : Tilia cordata (indigène)
Tilleul à petites feuilles

U.v : Ulmus vada 'Wanoux'
Orme champêtre



AGENDA 2021

QUARTIER BELLE-TERRE

51 PIEDS DE VIGNE
Printemps / Été 2021

29 ARBRES
Automne / Hiver 2021

LE SOL SE REPOSE
FRICHE TEMPORAIRE
Lieu de pâture pour les moutons



9 ARBRES
Printemps 2021

PARC FORESTIER PLAN MASSE : 1 / 500ème (la position des arbres peut être soumise à de légères modifications)



PARTICIPATION



TRANSMISSION



MISE A BAN

Le projet du parc forestier est basé sur un financement participatif public et privé. La commune de Thônex assumera une partie des coûts et son entretien. Particuliers ou entreprises, vous avez l'opportunité de financer la plantation de nouveaux arbres. Plus de renseignements sur www.thonex.ch

Les écoles de la commune seront invitées à des ateliers de prélèvements et de plantations. Des professionnels (jardiniers, horticulteurs, pépiniéristes...) encadreront les élèves et répondront à toutes leurs questions. La méthode Miyawaki (botaniste japonais) sera mise en pratique sur 6900m² pour créer un parc : plantations denses de jeunes plants forestiers.

Le parc forestier sera clôturé au cours de ses premières années, afin de favoriser son développement et de ménager les jeunes plants. Des passages pour la circulation de la petite faune seront créés au travers de la clôture.



NICHOIRS



MURGIERS



GOUILLES D'EAU



TAS DE BOIS

Des dispositifs pour la faune et la flore seront répartis dans le parc, favorisant ainsi l'apparition de nouveaux écosystèmes. Nichoirs, murgiers, gouilles d'eau, tas de bois, seront autant de refuges salutaires pour certaines espèces en manque d'habitat.

Genèse du projet

Le projet, initié par la commune, a été lancé en mars 2020.

L'enjeu est de recréer un modèle de forêt plantée dite « de protection », avec ses étages, ses lisières, ses caractéristiques, sa diversité. Le plan de plantation intégrera des massifs arbustifs indigènes, des arbres déjà développés et des centaines de jeunes plants forestiers.

Située entre le groupe scolaire, la zone villa et le chemin de Chantemerle, la surface triangulaire dévolue à ce nouvel écosystème forestier sera propice à la biodiversité et participera à son échelle, à une meilleure qualité de l'environnement, complétant ainsi tous les aménagements paysagers du quartier (noues, prairies fleuries, vergers, mails plantés, revêtements perméables...).

Les essences du futur peuplement ont été sélectionnées parmi nos plantes indigènes suisses et parmi celles capables de s'adapter à la nouvelle réalité climatique.

Ce nouveau boisement, à la fois symbolique et bénéfique, sera aussi un tribut aux nouvelles générations.

L'OCAN a décidé de ne pas classer cette surface en zone forêt au sens juridique du terme, afin de ne pas péjorer la situation des riverains. La terminologie a donc changé et la notion de parc forestier a été retenue. N'étant plus considérée comme une zone forêt, la limite aux habitations de 20 m n'est donc plus d'actualité et cela a également permis d'élargir la surface du parc.

Le réemploi des terres

Le périmètre du projet, qui s'étend sur plus d'un hectare, a servi à accueillir les terres de déblais excédentaires du chantier Belle Terre et à éviter ainsi leurs évacuations coûteuses, tant financièrement qu'écologiquement.

Une butte a ainsi été mise en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux, composée graduellement d'horizon C, d'horizon B amendé de compost et d'horizon A en surface. La structure de ce sol reconstitué est donc améliorée et ne constitue pas un dépôt de terres inertes et impropres à sa vocation. Les différentes plantations vont pouvoir s'y développer de manière pérenne. Les fosses de plantation des 38 arbres tiges seront conformes aux recommandations de l'OCAN (9 m³ de terre végétale : horizon A, riche en matière organique). 9 arbres ont déjà été plantés au printemps 2021, les 29 autres seront eux plantés en janvier 2022, en même temps que le reste des plantations.

Participation

Les écoles de la commune seront invitées à des ateliers de plantations par petits groupes. Des professionnels (enseignants, jardiniers, association...) encadreront les élèves et répondront à toutes leurs questions. La méthode Miyawaki (botaniste japonais) sera mise en pratique et adaptée sur 6900 m² pour créer la surface du futur parc : plantations denses de jeunes plants forestiers (3 plantules/m²). Les donateurs seront également invités à participer à certaines étapes de plantation.

Avec cette démarche participative, la commune fait ainsi le pari qu'une implication d'une partie de la population permettra d'installer une responsabilité individuelle et collective à l'égard de ces nouveaux espaces publics.

Partenariat public-privé

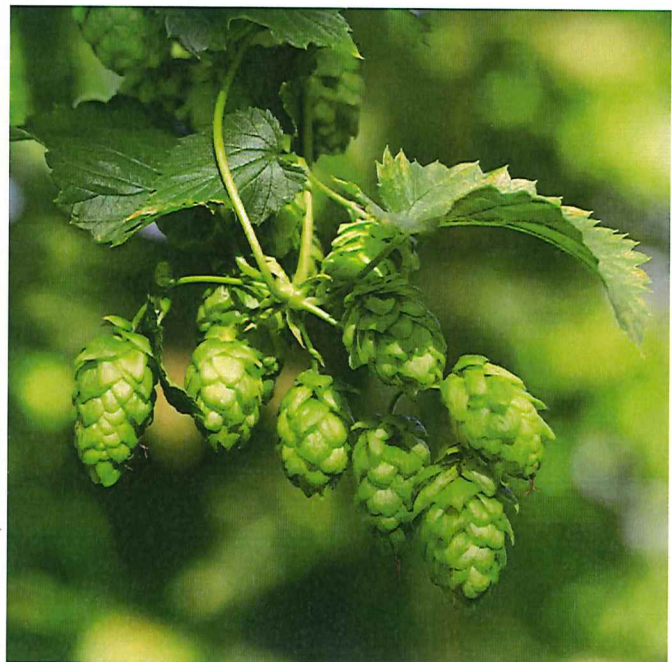
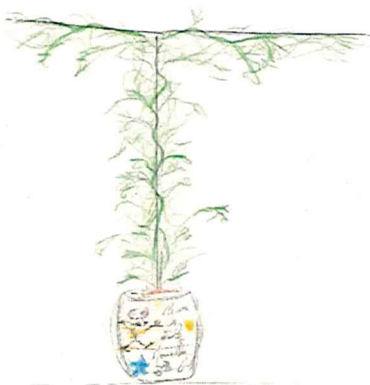
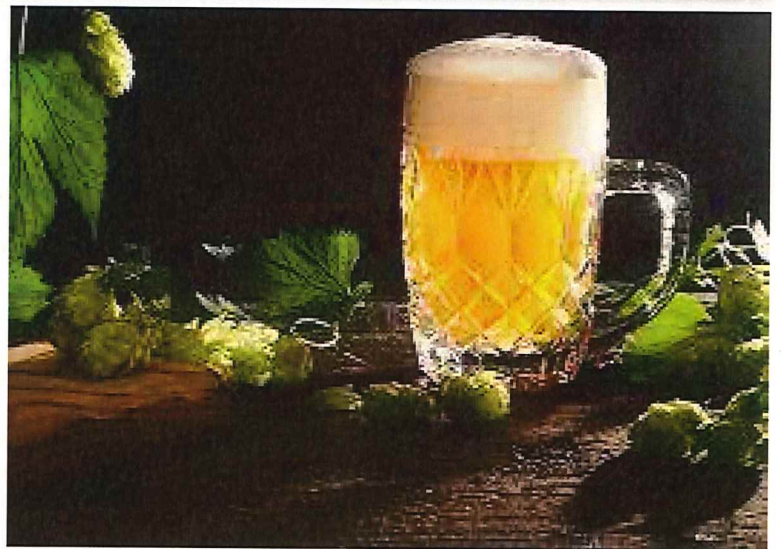
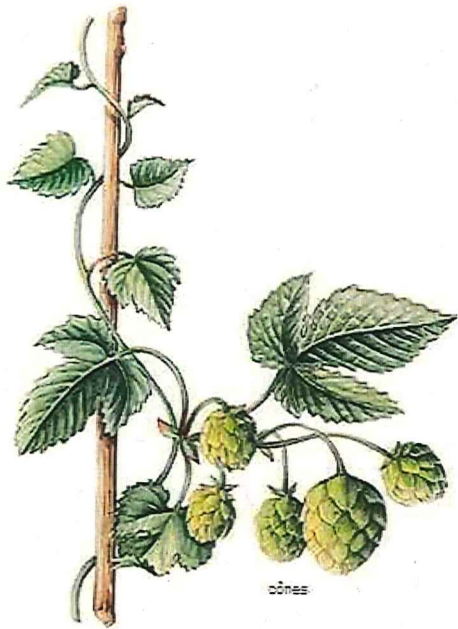
Le projet du parc forestier est basé sur un financement participatif public et privé. Particuliers et entreprises ont été invités à financer la plantation des nouveaux arbres (20'000 à 30'000 chf ont déjà été récoltés). L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature prendra également en charge une partie des coûts de la mise en œuvre, ainsi que la commune de Thônex, qui assumera ensuite son entretien différencié.

Ouverture au public

Le parc forestier sera clôturé au cours de ses premières années, afin de favoriser son développement et de ménager les jeunes plants. Des passages pour la circulation de la petite faune seront créés au travers de la clôture. L'éventualité d'un cheminement balisé sera étudiée lors de l'ouverture au public. Des cheminements spontanés apparaîtront inéluctablement, il s'agira surtout de les canaliser pour répondre au mieux aux intérêts de chacun.



3. Thônex Nature Montante



NATURE MONTANTE

SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC DE LA VILLE DE THÔNEX

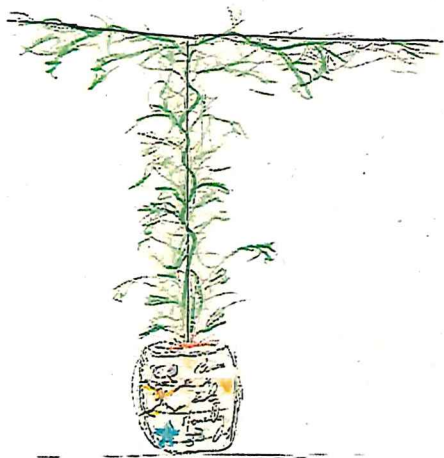


La biodiversité, ça change la ville !

Comment donner une deuxième vie à des tonneaux et entraîner tout un quartier dans un projet enthousiasmant.

L'HISTOIRE DU PROJET

Au départ de cette aventure originale, il y a l'acquisition par la commune de Thônex de 27 barriques à vin. Tout d'abord confiées aux élèves de la commune pour être décorées, elles ont été transformées en bacs à houblons afin de verdir, tout en hauteur, la rue de Genève à Thônex. Après des mois de soins, d'arrosage et d'entretien, les fruits du houblon seront récoltés et confiés à une brasserie artisanale installée dans la commune: de quoi produire une cuvée de bière urbaine, on ne peut plus locale !



10,77 m² de petits bonheurs :

Lieu

Rue de Genève, Thônex

Porteur du projet

Service de l'espace public de la ville de Thônex



Partenaires

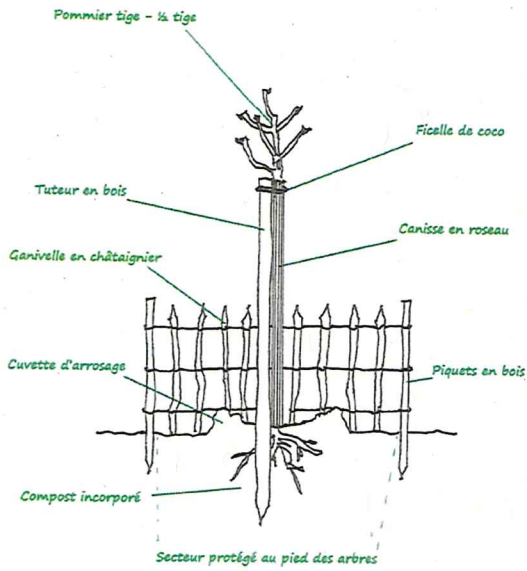
École de Thônex

Brasserie locale de Thônex

Riverains de la rue de Genève



4. Les Vergers thonésiens



Préambule

Quatre nouveaux vergers sont créés à Thônex et entretenus par nos services :

- . Le verger de Belle Terre
- . Le verger de la voie de la résistance
- . Le verger de Marcellly
- . Le verger de la Mairie

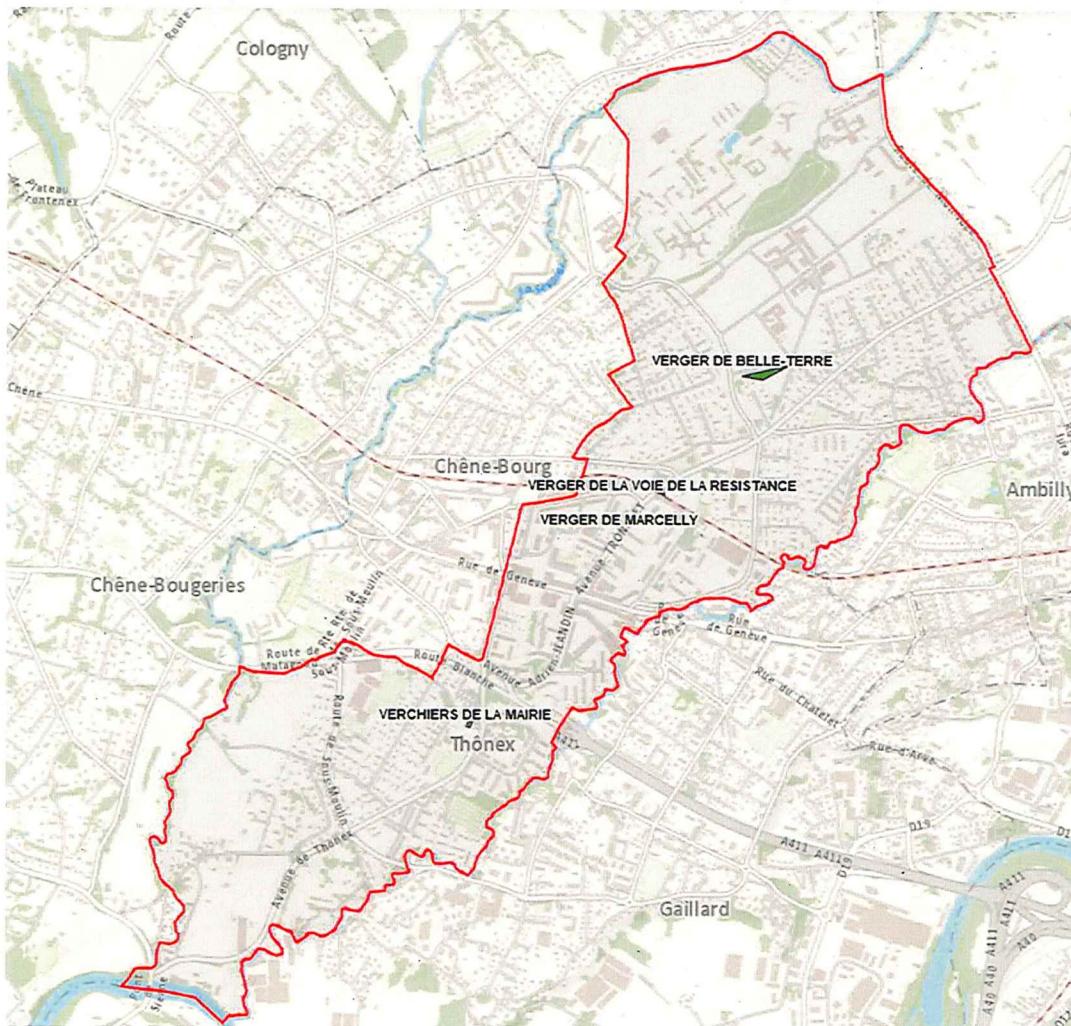
Nous restons fidèles à la détermination du service public qui a pour but de privilégier la récupération de l'espace urbain dédié à la population afin de favoriser les liens sociaux, les échanges entre les habitants, les services communaux et de valoriser la biodiversité.

C'est dans cet esprit, que nous avons élaboré nos objectifs d'entretien et la valorisation de ces espaces naturels complexes afin de répondre au mieux à ce nouveau défi.

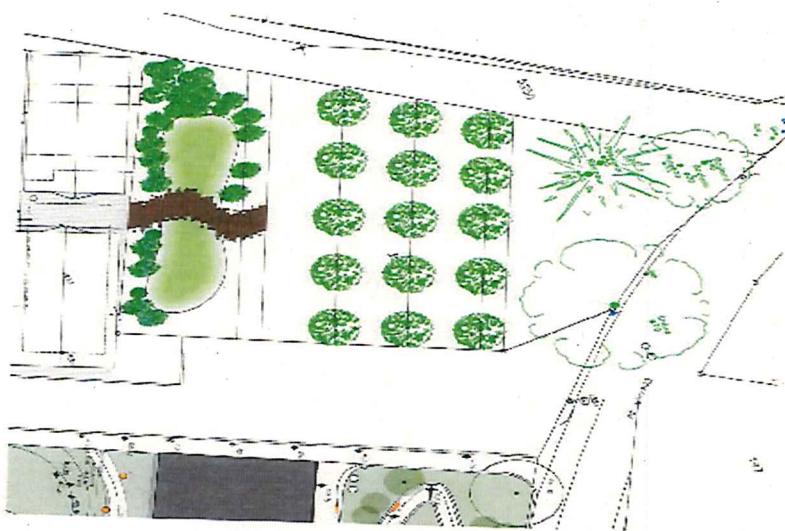
Les principaux objectifs:

- . Développement d'ateliers participatifs concernant la taille des arbres fruitiers, récolte et conditionnement ;
- . Création d'associations de quartiers autour d'un suivi de vergers ;
- . Elaboration de journées pédagogiques et didactiques pour les aînés et les enfants.
- . Accompagnement de suivi d'entretien par des professionnels passionnés.
- . Visites guidées, rencontres et échanges ;
- . Cours de sciences de la vie et de la terre ;
- . Ressourcement, yoga, repos, rêverie...

Cartographie des vergers



Verger de la Mairie



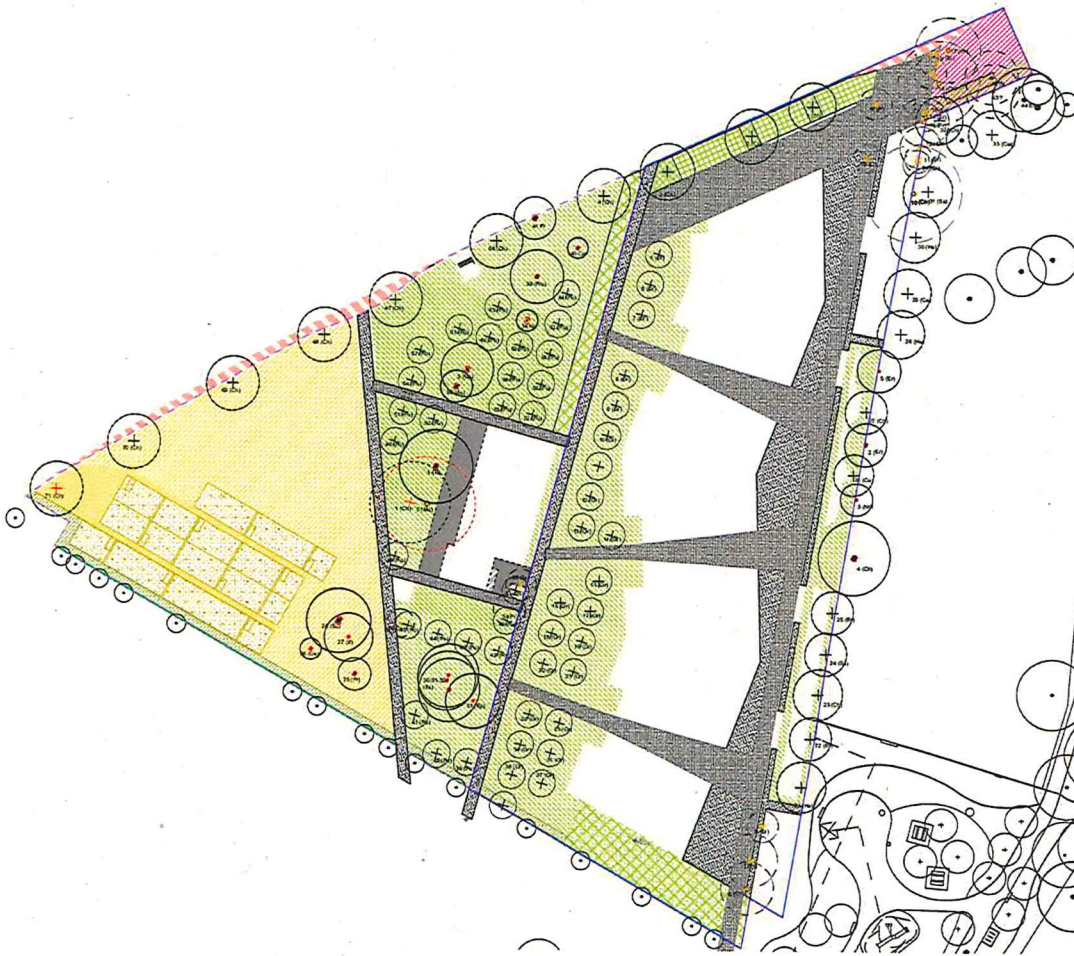
L'idée de ce verger est de faire découvrir sur 1'500m², l'histoire de l'homme à travers diverses variétés de pommes.

En effet, des variétés anciennes et locales nous ont accompagnés de manière bienveillante au temps – pas si lointain - des disettes et des famines.

Cette zone est composée de

- Un verger ;
- Une haie fruitière ;
- Une noue ;
- Une prairie sèche ;
- Des arbres majeurs.

Verger de la voie de la résistance



. Suite au plan localisé de quartier route de Jussy /chemin Louis-Valencien, un verger d'environ 1000m² a été créé composé de 26 arbres fruitiers dont 6 griottiers.

. Avec l'aide d'un partenaire privé, nous souhaitons créer une association de quartier qui permettrait une autogestion du potager et du verger. Le tout sous la surveillance du service public. Il est important pour la Ville de Thônex de garder ce genre d'aménagement sous contrôle.

Verger de Belle-Terre



- Dans le cadre des aménagements du quartier de Belle-Terre, un verger a été créé ; 40 arbres fruitiers y ont été plantés sur 6'000m²: pommes, poires et prunes "damassine."
- Objectif : Développer en interne avec l'aide de professionnels passionnés de l'arboriculture fruitière un projet participatif avec les habitants de Belle-Terre.

A close-up photograph of a dense field of green leaves, likely medicinal herbs. The leaves are large, broad, and have a wavy, undulating edge. They are arranged in a dense, overlapping pattern, filling the frame. The lighting is dramatic, with strong highlights on the upper surfaces of the leaves and deep shadows in the recesses, creating a rich, textured appearance. The overall color palette is various shades of green, from bright lime to deep forest green.

5. Le jardin médicinal



Jardin médicinal



Objectifs

En aménageant des lieux destinés à la plantation participative de plantes médicinales, nous voulons encourager la population à réapprendre des gestes simples pour se soigner et expérimenter le vivant. À travers les différents stades : plantation, jardinage, arrosage, récolte, séchage, puis l'utilisation des plantes, les individus impliqués dans le projet sont amenés à découvrir le vivant jusqu'à se responsabiliser face à leur santé.

Ce jardin vise à favoriser une meilleure santé de la population en rendant accessible des savoirs sur l'utilisation des plantes médicinales de notre région. Il s'inscrit ainsi dans le 3ème des objectifs du développement durable (ODD) de l'agenda 2030 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »

Il renforce également la cible 6.3 de l'ODD 6 : « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion des déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques de manière dangereuse ». En effet, ce projet peut induire une prise de conscience sur l'utilisation excessive de médicaments chimiques, ces derniers se retrouvant dans les cours d'eau et les rivières et contaminant la biocénose.

Le projet s'inscrit également dans les 3 sphères du développement durable :

- . Sociale : par le renforcement du lien social entre les habitants et la commune, en apprenant à valoriser les ressources à sa portée
- . Economique : par la vente de tisane, l'achat ou la location de matériel en fonction des projets
- . Environnementale : par une sensibilisation au cycle de la vie des végétaux

Conclusion

Le Service de l'espace public de la Ville de Thônex se veut dynamique, précurseur et réaliste.

Nous voulons mettre en œuvre le monde de demain, montrer que toutes les actions sont bénéfiques à l'Homme qui fait partie de la biodiversité, faire la paix avec notre environnement.

Les projets se poursuivent cette année et les années à venir :

- Installation de nichoirs et d'hôtel à insectes dans les aménagements
- Plantations de micro-forêts urbaines partout où cela est possible
- Développer un réseau de zones humides
- Proposer l'inscription aux habitants de Thônex de la charte des jardins (biodiversité chez les privés)
- Devenir un partenaire privilégié avec les associations CCO-Genève, COR, Pic-Vert, Karsch-Genève, GOBG, WWF
- Définir des corridors biologiques pour la petite faune terrestre
- Mettre en place d'une trame noire (extinction de l'éclairage public entre 1-5h du matin)
- Surveiller les sites naturels pour le maintien des populations d'espèces
- Renforcer les réseaux de mobilité douce
- Augmenter les programmes scolaires de sensibilisation à la nature et au paysage

A close-up photograph of numerous large, vibrant green leaves, likely from a plant like a peace lily or similar, set against a dark, almost black background. The leaves are layered and overlapping, creating a rich texture and depth. The lighting highlights the veins and the wavy edges of the leaves, giving them a glossy appearance.

...à suivre